



En cette veille estivale, faisons ensemble un point info sur les projets engagés ou à venir depuis le vote du budget primitif de mars dernier.

En matière de fiscalité communale : en 2019, nous réussissons à Belloy, comme les années précédentes depuis 2014, à ne pas augmenter le taux des 4 impôts locaux.

Dans un contexte fiscal toujours contraint pour toutes les collectivités, nous avons subi une diminution de 30% de la dotation globale de fonctionnement (DGF) depuis 2014, une baisse des allocations compensatrices de l'Etat de la taxe professionnelle (TP) depuis 2012 et supporté un abondement croissant à un fond de péréquation intercommunal (FPIC) : au total une amputation de près de 572 000 € de ressources budgétaires cumulées depuis 2012, soit une perte de revenus équivalent pour cette même période à plus de 2 années de dotation de fonctionnement (DGF).

Et quant au feuilleton-bonneteau de la suppression de la taxe d'habitation (TH) prônée en 2017, il ne trouvera son épilogue, nous l'espérons enfin qu'avec le projet de loi de finances reporté à l'automne 2019 pour une application au mieux en 2020. Aussi communes, intercommunalités, départements sont-ils après les régions eux aussi dans l'attente d'une rapide pérennisation, réaffirmée par l'Etat de leurs ressources budgétaires et d'une certaine autonomie fiscale avec persistance d'une libre fixation de taux d'imposition, un dispositif mieux à même de répondre aux besoins adaptés et différenciés de leurs populations et territoires respectifs.

Dans le domaine communautaire : avec Carnelle Pays de France, sera bientôt à disposition de nos concitoyens, un bus multiservices itinérant avec des bureaux, pour la CAF, la mission Pôle Emploi et le centre d'action sociale intercommunautaire (CIAS). Et nous rappelons pour chacun d'entre vous, un accès gratuit permanent, à l'Abbaye de Royaumont où vous pouvez vous inscrire aux programmes de la saison « Jardin-Concert » qui s'annonce. Et pour la saison prochaine, pour tous, il y aura un accès gratuit aux bibliothèques communautaires dont celle de Belloy.

En matière d'urbanisme : en juin, nous avons adhéré à la nouvelle charte du Parc Régional Oise Pays de France, mieux à même de protéger la qualité rurale et paysagère de notre cadre de vie. Le Clos du Pré Vert (15 lots) est en cours d'achèvement et le Clos Serena (28 logements-pavillons) est en attente de redémarrage de chantier.

En centre-ville, la rénovation de la toiture de l'Eglise Saint-Georges classée aux Monuments Historique se poursuit à l'abri du spectaculaire échafaudage parapluie jusqu'en fin d'année. A l'automne, débute la rénovation de la Place Sainte-Beuve qui n'en sera que plus attractive. Et fin 2019, au cimetière, il est prévu une extension en ligne, du columbarium ainsi que la création d'un hall-abri pour services civils et attente des convois funéraires.

A la Briqueterie, la construction du poste source ERDF est déjà bien avancée. Cet été, après l'arrivée du câble haute tension en provenance des nouveaux pilonnes de la RD 922 aura lieu par le Département, la réfection de la chaussée bien abîmée de la RD 909 entre la Gare et le Point P.

Dans le domaine de la voirie, de la sécurité et des réseaux : la récente intégration de la rue de la Vigne, au domaine public, comme prévu au PC, nous permet dès la rentrée, de développer un nouveau plan de circulation automobile en ville, afin d'en fluidifier et sécuriser le trafic, tout en sanctuarisant une zone bleue, étendue aux abords des commerces existants Place de la Fontaine.

Cet été, de nouveaux panneaux de renforcement d'interdiction poids-lourds (PL) en centre-ville sur le CD 85 seront mis en place en concertation avec le département qui a dû en différer leur installation le temps d'attribution de ce type de marché de service à son nouveau prestataire. Dans les écarts ; installation avec le département d'arrêt bus aux normes PMR au Beau-Jay et à l'Orme.

Concernant la fibre optique (FO), son bon déploiement est effectif sur le territoire communal et 4 fournisseurs d'accès (FAI) sont déjà à votre disposition : un forum de ces opérateurs a eu lieu le 16 janvier dernier à l'Espace Saint-Georges.

Quant à la vidéo surveillance, en 2019, en liaison avec la Gendarmerie, les dernières caméras sont en cours d'installation avec Carnelle Pays de France qui en a la charge budgétaire. Nous en espérons une diminution-résolution de nombre de petits délits qui affectent encore par trop, collectivités comme particuliers.

Un second panneau d'info électronique, sera apposé à l'automne, Place du Souvenir, et une permanence informatique seniors d'aide aux déclarations administratives en ligne est ouverte en Mairie les lundis après-midi avec Aurélie.

En ce qui concerne l'école : aura lieu pendant les vacances scolaires, la réfection de la toiture de la maternelle bien fragilisée au fil du temps et par les forts grêlons d'il y a 2 ans. Et pour la bonne réussite de la kermesse en juin, saluons l'effort de tous, et en particulier la bonne mobilisation des parents d'élèves de l'Association « Promenons-nous dans Belloy » ainsi que le dévouement sans faille des membres de la Caisse des Ecoles et la belle prestation de « Zumba Evazion » qui a brillamment animé le spectacle de fin d'année.

Merci également à « Belloy en Fête » (BEF) pour sa nouvelle prise en charge du feu d'artifices et des animations de la fête patronale qui cette année, se sont déroulés sur près d'une semaine au Parc de la Marlière avec de nouvelles attractions foraines au grand plaisir des plus jeunes.

Enfin pour eux encore, de 4 à 12 ans, il est toujours possible de les inscrire pour les grandes vacances au Centre Intercommunal de l'ACELVEC.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

13 alsom



## Bilan des réalisations : De mars 2014 à 2019...

Le cinquième rendez-vous estival d'info Belloy est traditionnellement l'occasion de faire le bilan des actions et réalisations municipales conformes à nos engagements et menées à bien depuis 5 ans. Nous les abordons par thème et selon les préoccupations essentielles qui nous ont animés.

En ce qui concerne l'école, nous avons eu le souci de développer des services scolaires, des modes d'accueil et service périscolaire et petite-enfance diversifiés de qualité :

Parc de la Marlière : Un accès piétonnier unique, privilégie les entrées du groupe scolaire Albert Boucher maternelle comme élémentaire, des abords sécurisés pourvus de nombreux stationnements et des bandes de ralentissement sur chaussée limitant la vitesse sur cet axe très piétonnier et sensible.

Le nouveau restaurant scolaire, spacieux et lumineux accueille plus de 200 rationnaires en 2 services et la garderie périscolaire près d'une centaine d'enfants sous la surveillance de 10 adultes : 2 cuisinières et 8 animateurs spécialisés et bien formés, avec BAFA ou BFAD en ce qui concerne Alexandra leur coordinatrice.

Rappelons aussi que nous subventionnons nombre des services : en totalité, l'étude du soir, l'activité piscine, les fournitures scolaires, les transports des sorties scolaires, les entrées de musées ou autres, le RASED, et à hauteur de 50% : le voyage scolaire de fin d'année des primaires ainsi que les cartes OPTILES de transport collégiens et aussi pour partie les coopératives scolaires. Enfin, nous assurons aussi chaque année le Noël des enfants.

Nous subventionnons également 28000 repas par an, 12000 journées de garderie de périscolaire et 9000 heures d'accueil au centre de loisirs intercommunal de l'ACELVEC pendant les petites et grandes vacances et avons assuré pendant 3 ans les mercredis après-midi durant la période d'alternance des rythmes scolaires.

En effet, de 2015 à 2018, nous avons assumé pleinement le changement de rythme scolaire de l'école à 5 jours et assuré des ateliers d'activités périscolaires (TAP), plébiscités à plus de 80%, en promouvant des activités d'éveil physique-artistique ainsi que d'initiation aux langues étrangères ou à l'informatique pour toutes les classes élémentaires et maternelles, exceptée la petite section pour cause de sieste obligée.

Les espaces de loisirs à la Marlière, les aires de jeux à la Maison pour Tous ainsi que celles du plateau d'éducation physique des écoles, sous surveillance, sont à la disposition des familles, des petits comme des ados ou des scolaires.

En termes de bâtiments ou réalisations, outre la maintenance et le petit entretien courant, citons la restructuration complète des blocs sanitaires de l'élémentaire, plus clairs et fonctionnels, et à l'ère de l'informatique, les premières dotations de tableaux numériques et une classe mobile de PC portables.

La micro-crèche, People and Baby, pour les moins de 3 ans, accueille 10 à 12 bambins, en complément de la Halte-Garderie Itinérante Communautaire présente dans la salle des fêtes tous les jeudis et même le vendredi pendant les vacances, ceci en complément de 40 places de garde d'enfants proposées par les 12 assistantes maternelles belloysiennes.

Signalons enfin, une aide technique constante avec mise à disposition de matériels d'expo, de salles pour les spectacles théâtraux, musicaux d'« handchimes », d'expos photos à l'Espace Saint-Georges avec Clément REIS-KY, comme « T'es toi » ou « Rap'recyclage » ou comme celles des petits artistes de mémoires et du regard des enfants sur la Grande Guerre du centenaire 1914-1918 consacré par un 1<sup>er</sup> prix départemental en 2017 avec « Doudou Léon : un nom si doux, une guerre si dure » ou comme en 2018 avec « Régis Arnaud mon aïeul : une guerre, une rencontre, deux destins ». Un bel exemple, une complète émulation élèves-professeurs, dans un cadre scolaire bien adapté que nous efforçons, au fil du temps, de rendre le plus propice à un tel épanouissement.

Dans le domaine associatif, dans une période qui voit le désengagement progressif des institutions contributives, départements et autres, nous avons tenu pour notre part à continuer d'apporter une régulière contribution budgétaire associative et un montant continuel constant en dotations et subventions diverses ainsi qu'un soutien actif à la vingtaine d'associations encadrées par une centaine de bénévoles qui se dévouent à longueur d'année afin de satisfaire au mieux les passions sportives et culturelles de plus d'un millier d'adhérents. Ils nous offrent en retour le bénéfice de moments privilégiés de rencontres, de détente culturelle et sportive à travers nombre de manifestations, en animant ainsi, entre autre : la Kermesse avec Promenons-nous dans Belloy et la Caisse des Ecoles - la Brocante, la Fête Patronale et son animation pyrotechnique très appréciée avec le BEF - Belloython, Théâtre, Fête de la Musique, Expo vinyle, Marche gourmande, Téléthon avec le COTAB - des expos et séances photos de qualité avec Clément REISKY - de superbes expo-ventes de soieries et cartonneries avec la JAD - les salons de peintures avec la Bibliothèque / médiathèque - des conférences journées du patrimoine et des expos du centenaire 1914-1918 : « Ceux de Belloy », « La fin des combats... le retour des soldats » ou l'expo photo « Belloy d'hier et d'aujour-d'hui » à venir en novembre avec la Généalogie - et aux nombreuses manifestations sportives de foot, judo, pétanque, Cap Vitalité, Yoga, Baila Salsa, et de la zumba avec EVAZION - Belloy accueille aussi les championnats départementaux de tirs armes anciennes et de cyclisme de l'UFOLEP 95.

Enfin, l'attention communale s'est aussi portée sur ses ainés avec la rénovation du foyer de l'Amicale des Anciens, à qui le CCAS propose : sorties à thèmes, séjours d'été, repas et colis de Noël à tous ses heureux retraités.



## Bilan des réalisations : De mars 2014 à 2019...

En ce qui concerne la valorisation du patrimoine et du cadre de vie, il relève de multiples actions :

Le nouveau PLU assure une croissance démographique modérée, de 2174 habitants aujourd'hui, à 2500 à l'horizon 2030, à même de bien préserver le cadre rural agréable de notre petite commune, aux portes de Cergy-Roissy-Paris que nous apprécions tous. Et c'est dans cette optique que nous venons d'adhérer au côté protecteur environnemental de la Charte du Parc Régional Oise-Pays de France. Les nouveaux Clos de la Vigne, du Pré Vert, sont bien intégrés et celui de Serena à venir le sera également.

Dans les écarts, sur la RD 909, avec le Département : création d'un tourné à gauche au croisement de l'avenue de Franconville et réfection cet été de la chaussée de la Gare à Point P. Etablissement d'un contrat d'entretien d'espaces verts complémentaires aux actions départementales. Et avec Carnelle Pays de France, réfection de la rue de la Gare et des parkings SNCF. Des arrêts bus adaptés PMR au Beau-Jay et à l'Orme.

En centre-ville : rue d'Epinay, pose d'un caniveau béton anti-inondation par ruissellement de plaine agricole, rue des Carreaux, enfouissement des réseaux, rénovation de chaussées et d'éclairages publics, réfection totale de chaussées : rue de la Croix Saint-Georges par le Département et rue de Verdun par Carnelle Pays de France, outre les petits entretiens annuels des voieries au sortir de l'hiver. Nous nous réjouissons de belles réouvertures de la Belle Oie au Beau-Jay et du Restaurant-Bar de la Mairie dernièrement.

Place Sainte-Beuve : Mairie, rénovation des huisseries et de la façade. Eglise Saint-Georges, classée aux monuments historiques : réfection de la toiture de la sacristie, de la chapelle nord, du Chœur et de la Nef Centrale. Création d'une nouvelle place piétonnière d'ici la fin 2019.

Parc de la Marlière : Ouverture du parc paysager avec parcours santé, vergers éducatifs, prairies fleuries, sentiers de promenade, placette de retournement, nombreux stationnements, accès scolaire unique sécurisé et accès piétonnier proche vers Mairie, Salle des Fêtes, Salle Polyvalente, Bibliothèque, Eglise et commerces de centre-ville.

En matière de sécurité, outre le renforcement périodique des marquages lignes jaunes, passages piétons, stop, et le remplacement de signalétique verticale vandalisée : installation de ralentisseurs avec coussins berlinois rues des Carreaux, Richambre et Verdun. Cet été, renforcement des panneaux d'interdiction poids-lourds en centre-ville, le long du CD 85 et arrêté d'interdiction des quads sur les chemins ruraux en proximité immédiate du village. Mise en place cet été, d'un nouveau plan de circulation automobile intra-muros pour fluidifier et sécuriser le trafic et sanctuariser une zone bleue, étendue à proximité des petits commerces de la Place de la Fontaine.

En matière de réseau, RD 909, renforcement du réseau eau potable avec le Syndicat Nord-Ecouen, passage du réseau haute tension avec ERDF, en direction du poste source électrique des Briqueteries, sécurisant l'est du Val d'Oise et déploiement du réseau téléphonique free, en direction de l'antenne relai des 4 opérateurs nationaux, à la ferme de Fontenelle. Déploiement avec Val d'Oise numérique de la Fibre Optique sur toute la commune et avec Carnelle Pays de France du réseau communal de vidéosurveillance en liaison avec la Gendarmerie.

Pour conclure, en matière de fiscalité: en ces temps de contraintes budgétaires, imposées à toutes collectivités depuis la réforme de la TP en 2012, notre souci constant a été de modérer l'effort de contribution fiscale à charge des ménages. Ainsi nous n'avons pas augmenté le taux des 4 impôts locaux au cours de ce mandat, comme au cours des mandats précédents.

Nous nous sommes efforcés de rechercher des économies de fonctionnement à travers des marchés mutualisés concernant gaz, électricité, assurances et l'entretien de l'éclairage public avec Carnelle Pays de France.

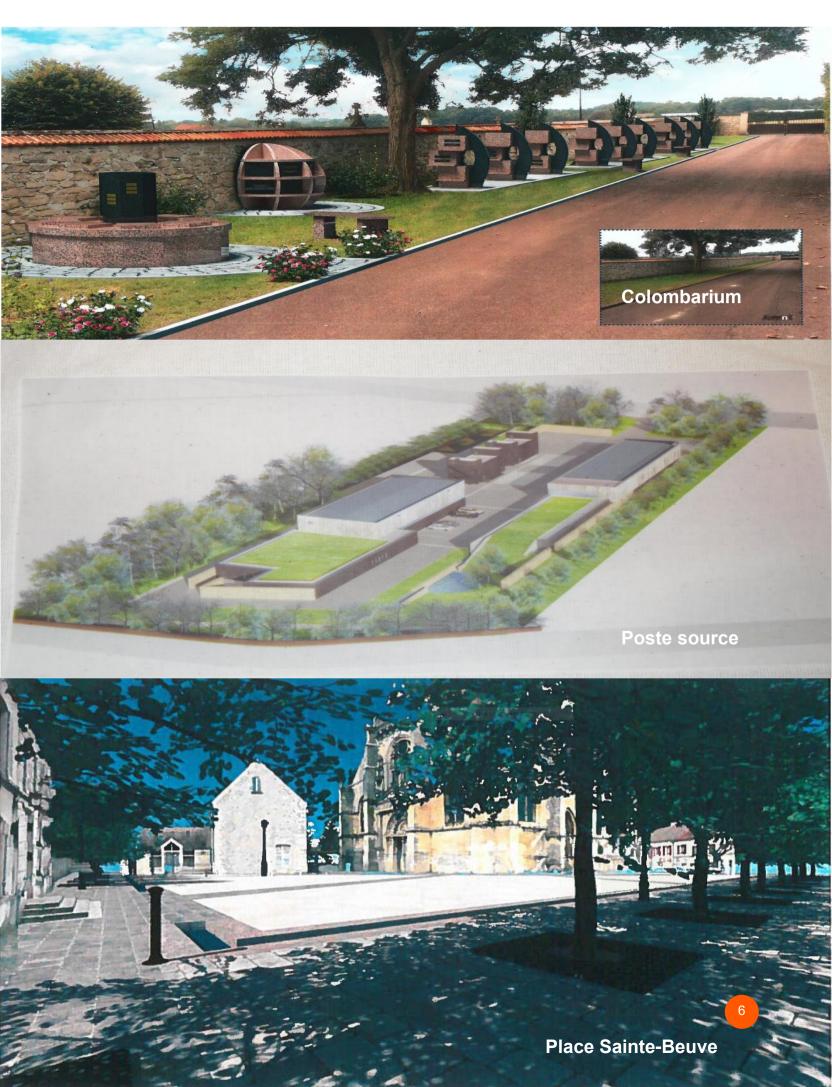
A la suite de l'amputation, sur 5 ans, de l'équivalent de deux années et plus de dotations de fonctionnement, nous avons choisi de programmer les gros investissements une année sur deux, pour continuer à cumuler autofinancement et subventions tout en profitant d'une période de taux d'emprunt particulièrement bas.

Nous avons bénéficié de la revalorisation annuelle automatique des bases par l'Etat ainsi que de l'augmentation de la recette fiscale dûe à l'apport des nouvelles constructions. Ces 2 derniers mécanismes disparaitront avec la suppression de la Taxe d'Habitation, dans l'attente d'un épilogue à cette réforme, toujours en cours depuis 3 ans ! Par ailleurs, le Poste Source de la Briqueterie devrait constituer un substantiel revenu sinon communal au moins communautaire.

De plus, avec une capacité de désendettement inférieure à 4 ans et moins, si l'on tient compte d'actifs immobiliers, facilements mobilisables et tenus en réserve jusqu'à présent, nous pouvons envisager sereinement un nouveau programme d'investissement et de nécessaires services, à même de bien préparer l'avenir.

Toutes ces réalisations et tout l'évènementiel associatif sont à retrouver sur les panneaux informatiques Place de la Mairie et bientôt Place du Souvenir, comme sur le site internet officiel de la commune <a href="http://www.belloy-en-france.fr/">http://www.belloy-en-france.fr/</a> ou sur l'appli <a href="https://mymairie.fr/">https://mymairie.fr/</a> pour les adeptes du portable.

## Réalisations à venir ... à partir de fin2019 :



## FINANCES LOCALES

## **BUDGET PREVISIONNEL 2019**

### **FONCTIONNEMENT: COMPARATIF REALISE 2018/BUDGET 2019**

RECETTES			DEPENSES		
	BUDGET 2019	REALISE 2018		BUDGET 2019	REALISE 2018
IMPOTS ET TAXES PRODUITS ET SERVICES DOTATIONS, SUBVENTIONS EXCEDENT	1 233 760 € 296 731 € 332 476 € 97 033 €	1 219 767 € 348 329 € 444 821 € 149 675 €	ACHATS SERVICES EXTERIEURS PERSONNEL AUTRES CHARGES	240 025 € 509 000 € 832 450 € 378 525 €	230 795 € 405 402 € 760 702 € 313 660 €
TOTAL RECETTES	1 960 000 €	2 162 592 €	TOTAL DEPENSES	1 960 000 €	1 710 559 €

### **BUDGET 2019: FONCTIONNEMENT**

DEPENS	SES	RECETTES	
Achats Services extérieurs Personnel Autres charges	240 025 € 509 000 € 832 450 € 378 525 €	Impôts, taxes Produits services Dotations Subventions Excédent reporté	1 233 760 € 296 731 € 332 476 € 97 033 €
TOTAL	1 960 000 €	TOTAL	1 960 000€



### **BUDGET 2019: INVESTISSEMENT**

udget communal – Dépenses Investissements 2019 :		Budget communal – Recettes Investissements 2019	
Terrains et parcelles boisées	35 914 €	FCTVA -TLE	172 000 €
Réserve Satim	196 732 €	TAXE aménagement	7 151 €
Eglise:	655 000 €	Solde reporté section investissements	350 849 €
Toiture maternelle	63 000 €	Solde reporté section fonctionnement	355 000 €
Place Sainte-Beuve	742 000 €	Emprunts	1 290 000 €
Cimetière	50 000 €	Subventions	30 000 €
Vidéoprotection :	11 000 €		
Emprunts	356 000 €		
Autres travaux communaux	95 354 €		

## Bilan des baisses des dotations d'état pour Belloy

	DGF	Baisse DGF /année 2013	Dont baisse des Allo- cations compensa- trice de TP/2011	FPIC reversement
2011				
2012			- 1 281 €	
2013	384 836 €		- 2 346 €	-11 426 €
2014	373 877 €	- 10 959 €	- 3 508 €	-19 233 €
2015	336 923 €	- 47 913 €	- 4 966 €	- 27 111 €
2016	292 729 €	- 92 107 €	- 5 398 €	- 45 732 €
2017	270 000 €	-114 836 €	- 7 057 €	- 47 000 €
2018	266 012 €	-118 824 €	- 7 806 €	- 33 460 €
2019	263 296 €	-121 540 €		
		-506 179 €	- 32 362 €	- 150 502 €

## 2019/2020 - DES TAUX D'IMPOSITION STABLES

	TH Taxe habitation	TF Propriétés bâties	TFPNB Propriétés non bâties	TP (CFE) Taxe foncière entreprise
Belloy – taux 2019 Belloy – taux 2018	13,10 % 13,10 %	<mark>12,78 %</mark> 12,78 %	<mark>55,52 %</mark> 55,52 %	22,05 % 22,05 %
	Idem depuis 1995	Idem depuis 1995	Idem depuis 1995	Idem depuis 2011

## **BÂTIMENTS**

#### EGLISE:

Le récapitulatif estimatif général prévoyait 4 tranches de travaux. Les tranches 1 et 4 ont été réalisées. les tranches 2 et 3 concernant la restauration des charpentes et couvertures du Transept Nord, Bas-côté Nord, Versant Nord de la Nef et du Transept Sud, Bas-côté Sud, Versant Sud de la Nef restaient à réaliser et étaient inscrites pour une prévision des travaux 2019/2020.

Le montant total des travaux s'élève à 666.268.80 € TTC

#### FINANCEMENT

. Subvention du Ministère de la Culture et de la communication (DRAC) 277 612,00 € TTC . Subvention Région Ile de France 111 045,00 € TTC . Subvention du Département du Val d'Oise 106 241,00 € TTC

Reste à la charge de la commune :

171.370,80 € - (FCTVA) de 109.294,73 € soit 62 076,07 € TTC

Les travaux ont débuté courant Mars 2019 et notre église s'est vue parée après la pause d'un impressionnant échafaudage d'un manteau blanc en prévision des intempéries et sécurité des intervenants. Les travaux devraient être achevés courant du 4ème trimestre 2019.

#### CIMETIÈRE:

. Columbarium : devis agrandissement

. création d'un portail + allée

. construction d'un abri pour les personnes en attente de l'arrivée du convoi funéraire les jours de mauvais temps

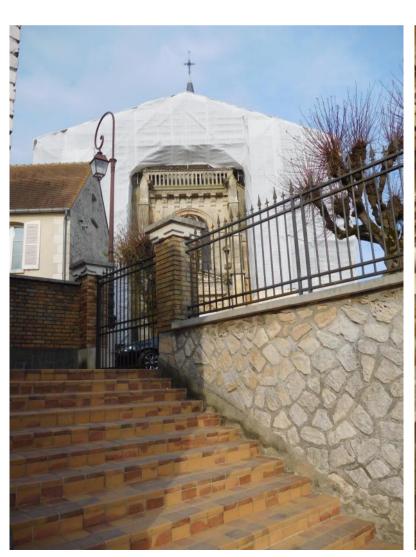
(L'ensemble de ces opérations pourrait faire l'objet d'une subvention de l'état)

#### **ECOLE MATERNELLE:**

. travaux réfection toiture En attente de subventions (département) 61 042,67 €

96 092,40 €

Monique MOREAU, Maire-Adjoint, Déléguée aux Bâtiments





## LES ECOLES

Chers Parents.

L'année scolaire se termine prochainement et nous préparons déjà la nouvelle rentrée. Vous allez recevoir les dossiers contenant les règlements des services périscolaires afin de pouvoir inscrire votre enfant. Des nouveautés sont à signaler concernant les paiements des factures.

-Les règlements en espèces ne pourront plus se faire qu'auprès d'un agent à l'accueil de la Mairie (pas de règlement en espèces dans la boîte aux lettres)

-Après des essais concluants, le prélèvement à échéance des factures sera possible à la rentrée de septembre 2019. Les documents seront dans le dossier de rentrée. Les prélèvements seront effectués vers le 15/20 de chaque mois (soit une dizaine de jours après l'émission de la facture).

Comme en septembre dernier, vous êtes cordialement invités à la soirée des PORTES OUVERTES des services périscolaires le mardi 10 septembre 2019 de 19 heures à 20 heures trente. Cet événement est l'opportunité de visiter les locaux et de faire connaissance avec Alexandra notre coordinatrice et de toute son équipe dont je vous rappelle que le trombinoscope est affiché afin de faciliter le contact.

La communication par voie numérique va se développer dans les semaines à venir via deux créneaux:

-les notifications via l'application Mymairie Belloy en France (à télécharger sur votre smartphone)

-l'envoi de courriels. Merci de bien faire attention à remplir votre adresse dans les formulaires d'inscription de votre enfant.

Ces nouveaux modes de communication ne remplaceront pas totalement la communication papier car certaines familles n'ont pas toujours accès à internet. Cependant ils permettront une communication plus fluide et une amélioration de l'em- Thibaut SAINTE-BEUVE, Maire-adjoint preinte écologique de notre commune.

L'année scolaire passée a permis de renforcer les connaissances de nos agents sur la sécurité. Les plans de sécurité Activités de nos écoles ont été revisités, les animateurs ont reçu une formation des Agenda premiers gestes de secours, les procédures de pointage ont Cĭasse transplantée du 3 au 7 juin Île d'Oléron : classe char à été revalidées dans l'optique de réaliser des alertes incendies (dont le premier exercice doit avoir lieu avant les vacances d'été si les derniers préparatifs sont finalisés) ainsi qu'une sensibilisation des animateurs en cas d'alerte. La sécurité et le bien être de vos enfants restent notre priorité au quotidien.

L'animation du service a aussi évolué avec notre équipe d'animateurs et leur bonne humeur avec des thématiques et activités. N'oubliez pas de consulter le programme ou l'équipe d'animation pour prendre connaissance des activités de vos enfants.

Notre équipe en mode sécurité (photo sérieuse), puis en mode animation (photo grimaçante)



J'en profite pour remercier Madame Da Costa de nous avoir proposé le concours de dessin que nous avons réalisé conjointement avec l'APE Promenons nous dans Belloy. Toutes ces belles initiatives continueront d'avoir notre soutien afin de pouvoir perdurer l'année prochaine. N'hésitez pas à nous contacter le cas échéant si vous avez d'autres idées.

#### Caisse des écoles

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la Kermesse dont l'organisation est confiée à Joël et Stéphanie (vos parents Pour l'équipe enseignante, d'élèves élus) dans le cadre de la caisse des écoles, est La Directrice

en ligne de mire. Votre soutien est primordial! Mathilde, Isabelle PREVOST Monique et Elisabeth attendent la relève. Sachez que

Stéphanie et Joël, termineront leur mandat cet automne. Il faudra de nouveaux parents à la caisse des écoles. Il faut dans un premier temps cotiser pour pouvoir réfléchir à votre candidature ou plus simplement voter sans être membre actif. Les parents élus organisent la kermesse et l'arrivée du père Noel. Ils participent aussi au vote du budget de celle-ci dont l'objectif est de payer des fournitures scolaires, des sorties scolaires (Aviez vous déjà réalisé qu'il ne vous était la plupart du temps pas demandé de participation financière pour les sorties scoaires), la piscine ou la classe verte. N'hésitez pas à prendre contact avec moi en Mairie pour plus de précision. La présence de parents élus est une obligation pour que cette instance continue de vivre!

Vacances

Pour terminer, les vacances d'été vont démarrer et donc certains iront au centre de loisirs que nous avons avec Saint Martin du Tertre et Villaines sous Bois situé à côté de l'école élémentaire de Saint Martin. Le centre accueille les enfants de 4 à 12 ans et Alexandra est notre trait d'union avec certains animateurs entre notre service périscolaire et l'ACELVEC. Vos enfants ne seront donc pas dépaysés!

Nous réfléchissons toujours à recréer des activités pour les 12 / 16 ans lors des vacances scolaires. Dans les prochains mois, un de nos animateurs ira à la rencontre de nos jeunes pour définir le service et organisera une réunion pour faciliter les échanges. Venez nous voir avec vos enfants pour que nous puissions redéfinir des activités lors de ces temps. Alexandra et moi-même sommes à disposition des parents et des enfants dans cette réflexion d'animation. Je vous tiendrai au courant dès lors que la date de la réunion sera fixée.

Je vous souhaite un bel été et vous attends le 10 septembre à la porte ouverte

voile CM1 et CM1-CM2

Projet photos CM1, CM1-CM2 date de l'exposition à préciser Concert veille de la fête de l'école 21/6

Théâtre CM2 29 juin Salle des fêtes

Animation "Sur la piste des arts "cycle 2, et "De la terre à l'espace" cycle 3

Sortie NAUSICAA en mai, CE1, CE2, CP-CE1, CM2 Spectacle de plume poésie avec Amanda LANGLET " Nouvelles de guerre" CE2, CM1,CM2 (Communauté de communes)

Kangourou des maths cycle 2 et cycle 3

Natation CE1, et CP-CE1 jusqu'en avril puis CE2 et CM2 jus-

Parc canadien "Rêve de loup" CP et GS lundi 27/5 Assemblée nationale lundi 6/5 CM2 Concours Parlement des enfants

Musée local de VIARMES CM2, exposition Jean MERMOZ Animation "déchetterie de Champagne" dans les classes Concours Amopa, prix d'expression écrite de la langue française, CM2

Conseil des délégués : embellissement de la cour, jardinage. Rencontre inter-degrés CM2/ 6ème le vendredi 14 juin Parc de **BAILLET** 

Visite du collège CM2 le lundi 1er juillet Repas du monde (28/6) date à confirmer SHERWOOD parc CP, CP-CE1 11 juin Déchetterie CHAMPAGNE CE1, CÉ2 10/5 Devoir de Mémoire Anciens combattants 14/5

## **FETE PATRONALE Belloy 2019**

La course de l'UFOLEP, organisée par le Club cycliste municipal de Belloy, a donné le coup d'envoi de la fête patronale 2019, sous les encouragements des supporters, le samedi 11 mai à



14H rue faubert. M. le maire a, comme à son habitude, donné le "top départ" à 165 coureurs répartis en 4 catégories. La course s'est déroulée sans incident sur le circuit verdoyant de Belloy, apprécié et maintenant connu de tous. La remise des trophées s'est passée dans la convivialité,

en présence de membres du Conseil municipal et du Président du CCMB, Michel PENZA, que nous remercions pour son dé-



vouement et son organisation toujours aussi parfaite. Puis le Parc de la Marlière a été investi, pour la seconde année, par les Belloysiens pour profiter des nombreuses attractions pro-





posées sur ce vaste espace bien agréable. Ainsi, les petits ont pu retrouver leurs manèges préférés et les ados ont également apprécié, entre copains, les attractions plus dynamiques, comme le charivari ou les autos tamponneuses. Pour les adultes, belle occasion de se rencontrer entre voisins et amis autour des enfants!

Le soir venu, la fidèle et sympathique fanfare de Seugy, précédée par Richard BRUXELLES, notre policier municipal, a été suivie par un long défilé pour une retraite aux flambeaux vers la





rue de la vigne où se tirait le feu

d'artifice un peu plus tard. Félicitations à l'équipe de "Soirs de fêtes" pour ce magnifique spectacle pyrotechnique, très applaudi par tous!

Puis, comme chaque année, le **BEF** a offert à chaque enfant un ticket de manège pour la fête, en échange de leur bâton de lampion. Les familles ont alors rejoint le parc de la Marlière pour poursuivre la soirée sur la fête foraine.





Remercions particulièrement André GAREAU et toute son équipe du BEF qui, une nouvelle fois, nous ont permis de passer un week-end fort chaleureux, grâce à leur bonne humeur et leur organisation très rodée et sans faille.

Merci également à M. et Mme Sainte BEUVE pour le prêt de leur cour utilisée en parking durant la course cycliste. Enfin, n'oublions pas M.le maire et le personnel communal pour leur collaboration sur le plan logistique.

Même si la météo s'est montrée un peu maussade, la fête patronale 2019 a encore rencontré, cette année, un vif succès d'autant que les manèges sont restés,

exceptionnellement deux semaines à Belloy, pour le plus grand plaisir des enfants.

#### Bravo à tous pour votre présence!

Elisabeth TRIFOGLIO, adjointe aux associations







## 8 mai 2019 : une commémoration entre les gouttes !



Blottie sous sa couverture blanche qui sécurise les échafaudages nécessaires aux travaux importants entrepris pour sa réfection, l'église Saint Georges voit, en ce mercredi midi, s'éloigner le traditionnel cortège qui va gagner la Place du Souvenir. La pluie qui tombait dru quelques minutes auparavant a eu la bonne idée de s'octroyer une pause ce qui permet à la voiture de la police municipale, suivie des deux porte-drapeaux belloysiens, du maire, du président des Anciens Combattants et des élus et habitants présents, de traverser notre village au son d'une musique militaire.

Après le dépôt des gerbes sur le monument aux Morts par Yves PEYRARD au nom de l'UNC, par Delphine DRA-PEAU au nom de notre député Guillaume VUILLETET et par un maire-adjoint au nom du Conseil municipal, l'appel aux Morts retentit et est suivi par la Marseillaise. Nouveauté cette année : le nom d'Emile ANDROT dont la qualité de "Mort pour la France" a été officiellement reconnue en 2018, a été gravé sur le monument aux Morts.

Yves PEYRARD, président de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), prend la parole et "s'engage à faire perdurer le devoir de mémoire pour que le sacrifice de nos soldats ne soit pas vain". Avant de lire le communiqué de l'UNC nationale, Yves PEYRARD rappelle que sa section locale continue d'intervenir dans les écoles de Belloy et Villaines pour témoigner auprès des enfants.

Raphaël BARBAROSSA, notre maire, lui succède au micro. Après un certain nombre de rappels historiques (notamment les 50 millions de morts provoqués par la guerre de 1939-1945 dont 6 millions dans les camps d'extermination nazis), il constate que les survivants de ces combats sont de moins en moins nombreux ; il leur rend donc hommage et tout particulièrement au Grand Duc Jean du Luxembourg, mort à 98 ans le 24 avril

dernier, soldat de l'armée britannique pendant la guerre et qui participa à ce titre au débarquement de

Normandie le 6 juin 1944. Si la guerre s'est terminée par la capitulation allemande le 8 mai 1945, des conflits ont ponctué ces soixante-quinze dernières années et, aujourd'hui, des situations inquiétantes demeurent : le repli sur eux des USA, le brexit choisi par les Britanniques, l'Europe qui, contrairement à sa tradition, se transforme en nouvelle forteresse pour refuser l'arrivée des immigrés. Mais d'autres faits laissent au contraire poindre des lueurs d'espoir dans cette atmosphère pesante comme la réaction du peuple algérien qui veut reprendre son destin en main, la présence des femmes et notamment de Mariam al-Mahdi dans l'opposition politique au Soudan, les journalistes libérés par la Birmanie ou la journée mondiale de grève des lycéens pour lutter contre les dérèglements climatiques. Dans ce contexte international délicat, l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris a généré, selon Raphaël Barbarossa, un moment de communion nationale que l' on aimerait voir plus fréquent et plus durable. Pour illustrer son propos, notre maire cite un extrait du poème de *Louis Aragon* "La Rose et le Réséda" :

"Quand les blés sont sous la grêle Fou qui fait le délicat Fou qui songe à ses querelles Au cœur du commun combat Celui qui croyait au ciel Celui qui n'y croyait pas"

avant d'en appeler à *Alphonse de Lamartine* dont le célèbre poème "Milly ou la terre natale" : *Pourquoi prononcer ce nom de patrie ?*Dans son brillant exil mon cœur en a frémi;

Il résonne de loin dans mon âme attendrie,

Comme les pas connus ou la voix d'un ami.(...) Chaumières où du foyer étincelait la flamme, Toit que le pèlerin aimait à voir fumer, Objets inanimés, avez-vous donc une âme Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?

Et de conclure son intervention en souhaitant que des événements comme ceux dont nous célébrons aujour-d'hui la fin soient épargnés aux générations futures. Après la lecture du message de **Geneviève DARRIEUS-SECQ**, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, à l'invitation du Maire, le cortège regagne l'Espace Saint Georges au son de l'Hymne européen, alors que le soleil, toujours aussi clément, laisse deviner son disque brillant à travers les nuages qui surplombent Belloy.

Jean-Marie BONTEMPS Maire-adjoint



## NOS ANCIENS

#### Les activités du CCAS Repas des anciens :

Le repas organisé sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulé le 15 décembre 2018. Il a permis d'accueillir 86 convives au sein des locaux spacieux de l'espace de la Marlière dans une chaleureuse ambiance. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré sans compter pour la réussite de cette journée qui s'est terminée dans la soirée et comme chaque fois la convivialité était au rendez-vous.

#### Colis des Anciens

137 valisettes de mets festifs ont été distribuées à nos an- clore la saison. ciens. Ce fût l'occasion de rendre une petite visite à chacun, quelques mots échangés et tous sont heureux de recevoir ce colis en cette période de fêtes.

Il est rappelé que les personnes âgées de 70 ans et plus, demeurant à Belloy-en-France et non inscrites sur les listes électorales, doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

#### La Galette des Rois au Fover des Anciens

agréable, Raphaël BARBAROSSA, Président du C.C.A.S., Monique MOREAU, Elisabeth TRIFOGLIO et Thibaut SAINTE plaisir.

#### Les activités du foyer

- 30 Avril 2019 au 03 Mai 2019. Au programme :
- . journée 1 visites guidées d'Amsterdam la merveilleuse et d'une taillerie de diamants.
- . journée 2 visites guidées du parc floral de Keukenhof, le plus grand parc du monde (7 millions de bulbes plantés sur 32 hectares) et du parc à la découverte de la Hollande en miniature à Madurodam où se côtoient canaux, pignons décorés, scènes typiques de la vie quotidienne, moulins à vent et bâtiments historiques.
- . journée 3 croisière en bateau à la découverte des canaux

de la ville d'Amsterdam, visite guidée de la Redoute Zanoise et route vers Volendam à la découverte d'une saboterie, d'une fromagerie et de la presqu'ile de Marken.

journée 4 - découverte du marché international aux fleurs d'Aalsmeer (le plus grand du monde où 30 millions de fleurs et plantes transitent chaque jour sur une surface totale du Royal FloraHolland Aalsmeer de 1.300.000 m2) puis visite commentée d'une faïencerie à Delft.

Prévisions programmées :

- sortie annuelle en Juin 2019 pour les fidèles du foyer afin de
- . sortie en octobre 2019 avec l'UNC
- Novembre 2019: beaujolais nouveau au foyer.

Bien d'autres manifestations peuvent avoir lieu en fonction de la disponibilité des organisateurs.

Décembre 2019 : voyage en Suisse à Montreux, (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions)..

Pour information : le séjour prévu en Sologne au mois de Septembre 2019 a été annulé faute de participants.

Cette année, la Galette a eu lieu le Jeudi 17 janvier 2019 au Un grand merci à Marc BRIDIER qui, comme toujours, foyer. Elle a pu réunir encore bien des habitués qui se retrou- s'investit pour la préparation et l'organisation de toutes vent tous les jeudis après-midi pour passer un moment les sorties et à Mary LENEVEU pour les nombreuses activités au sein du fover.

RAPPEL : le foyer situé derrière l'école élémentaire dans BEUVE sont venus tirer les rois avec eux pour leur plus grand le local de l'ancienne cantine scolaire ouvre ses portes tous les jeudis à partir de 14 heures. Il accueille actuellement une vingtaine de personnes qui viennent passer un . Un séjour en Hollande de 4 jours et 3 nuits s'est déroulé du après-midi agréable. Au programme : jeux de cartes, jeux de dominos / triominos, musiques, anniversaires, café, goûter etc... Vous voulez passer un après-midi convivial alors n'hésitez pas, venez les rejoindre, ils se feront un plaisir de vous accueillir.

> Monique MOREAU Maire-adjoint









Un point numérique seniors a été mis en place en mairie tous les lundis (hors vacances scolaires), de 14h00 à 16h00 en mairie avec l'aide d'Aurélie, animatrice dédiée et Monique MOREAU, adjointe au maire. Possibilité de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie

## 8 JUILL NOUVEAU PLAN DE CIRCULAT



## Pourquoi un nouveau plan de circulation pour notre village?

Pour deux raisons principales : la première est de prendre en compte la croissance démographique de notre population ; en quelques années nous sommes passés de 1600 habitants à un peu plus de 2100 aujourd'hui et de nouvelles opérations sont engagées ou envisagées. Qui dit habitants supplémentaires dit véhicules plus nombreux : or, les rues de notre village ne se sont pas élargies. Il faut donc en tirer les conséquences pour assurer la facilité de circulation et la sécurité des piétons. La seconde est de permettre aux commerçants qui sont restés fidèles à notre village de développer leur activité en assurant à leur clientèle le stationnement indispensable.

## Pourquoi le 8 juillet 2019 ?

Parce que la fin de l'année scolaire est fixée au vendredi 5 juillet. Nous savons que ce nouveau plan de circulation va obliger un certain nombre de nos concitoyens à modifier leurs habitudes. Ce bulletin municipal d'informations étant distribué fin juin, les Belloysiens auront ainsi le temps de prendre connaissance des mesures prises et d'adapter leurs différents trajets.

#### Quels principes sont retenus?

Les rues Faubert, de la Vigne, Verdun, Richambre, du Petit Viarmes et des Carreaux constituent un trajet sécurisé pour les véhicules, sachant que les rues de Verdun et Richambre gardent une circulation à double sens (voir plan cijoint). Nous rappelons que l'ensemble des ruelles qui sillonnent notre village permet une circulation elle aussi sécurisée pour les piétons et notamment les enfants pour se rendre aux écoles et les adolescents pour rejoindre les arrêts de bus.

Une particularité: la circulation sera à sens unique rue des Carreaux (vers le centre village) sauf pour les engins professionnels de l'exploitation agricole située dans cette rue et, pendant la durée des travaux, pour les camions du chantier "Séréna" afin d'empêcher ces camions de passer dans le centre village.

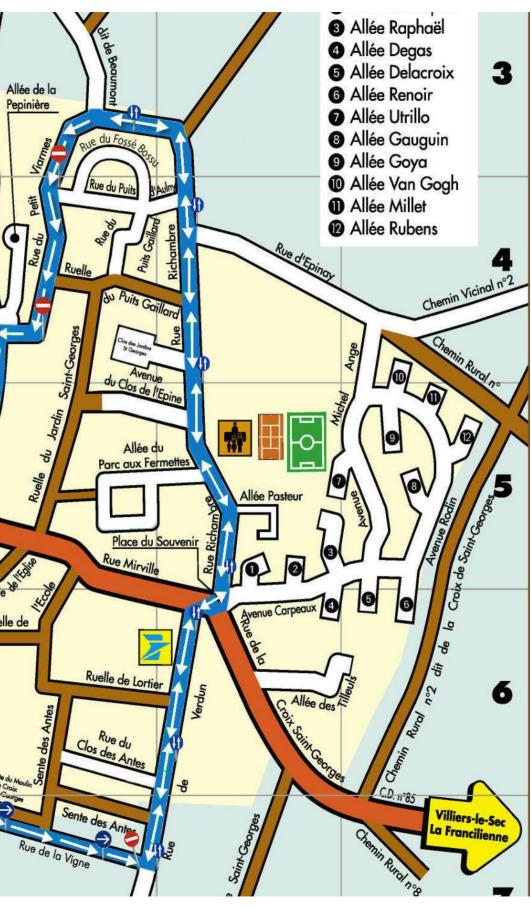
## Et la rue Mirville ?

La rue Mirville est une voie départementale et, à ce titre, doit faire l'objet d'une procédure particulière. Nous sommes donc entrés en contact avec les services compétents du conseil départemental pour envisager une réfection de

Belloy-en-Fran des Chemin Avenue Carmen Le Village Rue du Clos St-A C.D. nº85 Résidence Rue du Général Leclero Cimetière Place de la Fontaine Chemin du 공 Marsouillet Rue 寺 Rue n°34 Rural Chemin Chemin Rural nº33 Espace la Marlière

la chaussée en 2020. Par ailleurs, au mois de mai dernier, nous avons mandaté un bureau d'étude pour préparer la réfection des trottoirs le long du CD 85, soit les rues du Gal Leclerc, Mirville et de la Croix Saint Georges. Ce chantier, à la charge de la commune, sera très probablement étalé sur plusieurs exercices budgétaires.

## ET 2019 : ION POUR BELLOY EN FRANCE



#### Quant au stationnement....

Quelles que soient les qualités d'un plan de circulation, ses effets seront vains si les règles du stationnement ne sont pas strictement respectées. Rappelons que, sur les voies communales, le stationnement n'est autorisé que dans les emplacements explicitement prévus à cet effet (c'est également vrai pour le stationnement sur les trottoirs). A partir du 7 juillet, tout stationnement sera interdit devant les numéros 24 et 26 de la rue Mirville pour permettre aux automobilistes venant du centre village de voir jusqu'à la Place du Souvenir et de ne pas s'engager si un véhicule l'est déià dans le sens inverse.

Limiter le passage des poids lourds

Par ailleurs, pour favoriser la fréquentation de nos merces, une zone bleue (une heure et demie) sera prévue de 8h à 19h les jours de semaine rue Faubert entre le chemin du Marsouillet et la mairie et, d'autre part, pour les trois places de stationnement en face des 6 et 8 rue Mirville. Une signalisation adaptée mettra en valeur les places de stationnement situées dans le Parc de La Marlière avec accès direct à la mairie, à l'église, aux commerçants, à la bibliothèque, etc...

## en centre village

Prenant en compte les difficultés rencontrées par nos concitoyens victimes du passage des poids lourds notamment rue Mirville, nous avons rencontré les services du département pour mettre davantage en valeur les interdictions de circulation des poids lourds à Belloy. Au moment où paraîtra ce bulletin, une signalisation supplémentaire et bien visible devrait être installée sur le CD 85 au déboucher de la Francilienne pour concrétiser cette restriction. Par ailleurs, nous rappellerons cette interdiction par une signalisation appropriée Place du Souvenir, à l'entrée de la rue Mirville. Nous aurons l'occasion d'ici quelques mois de faire le point sur les effets de ce nouveau plan de circulation pour le rendre, si nécessaire, encore plus ef cient.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES "CARNELLE PAYS DE FRANCE" : **ENCORE DU NEUF AU BENEFICE DE NOS CONCITOYENS**



"Carnelle Pays de France" et "Pays de France" ont fusionné pour permettre aux 19 communes qui constituent la nouvelle communauté "Carnelle Pays de France" (dont le siège est à Luzarches) de bénéficier, en faveur de leurs habitants, de services nouveaux. Il serait trop long de revenir sur les initiatives prises dans ce cadre depuis décembre

dernier (n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la communauté pour prendre connaissance des comptes-rendus du conseil communautaire et visionner le film de présentation de notre communauté \*https://carnelle-pays-de-France.fr) mais ne retenons que quelques décisions récentes et importantes :

#### LE PROJET CULTUREL DE "CARNELLE PAYS DE FRANCE"

Ce projet permet déjà à tous les habitants de nos villes et villages de profiter gratuitement des charmes de l'Abbave de Royaumont. De nombreuses classes des écoles élémentaires de nos villages - dont celle de Belloy-en-France - participent depuis plusieurs années à des ateliers culturels qui ont lieu au sein de cette abbaye et sont pris en charge par la communauté (64 classes en ont profité sur l'année scolaire 2018-2019). A compter du 1er septembre 2019, c'est le volet "lecture" du projet culturel qui sera

Autour de la bibliothèque communautaire située à Luzarches, les bibliothèques de Viarmes, Saint Martin du Tertre, Asnières sur Oise, Seugy, Montsoult et Belloy-en-France constitueront un véritable réseau qui offrira, progressivement, des services nouveaux aux lecteurs. Ainsi, l'inscription aux bibliothèques sera gratuite et il sera possible à tout adhérent de l'une des bibliothèques de fréquenter toutes les bibliothèques de la communauté. Très rapidement, les "catalogues" des différentes bibliothèques seront consultables sur internet et il sera possible de retenir un ouvrage à disposition à Montsoult ou Luzarches, de le prendre et/ou de le rapporter à Belloy ou à Viarmes. D'autres services seront proposés ultérieurement. Précisons toutefois que le statut associatif de notre bibliothèque belloysienne est intégralement respecté et que les responsabilités des bénévoles qui la gèrent avec passion et dévouement ne sont évidemment pas remises en cause.

## CREATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SO-

Chaque commune dispose d'un CCAS (centre communal d'action sociale) présidé par le Maire. Pour compléter l'action des différents CCAS, "Carnelle Pays de France" a créé un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) présidé par Patrice ROBIN, président de la communauté de communes et animé par la viceprésidente chargée de l'action sociale, Christiane AKNOUCHE. La commune de Belloy-en-France est représentée, au sein du Conseil d'administration de ce CIAS, par Monique MOREAU et Jean-Marie BONTEMPS.

Deux ans déjà que les communautés de communes A l'automne prochain, ce CIAS va créer un "bus des services" itinérant qui passera régulièrement dans toutes les communes de la communauté et offrira des services relatifs au handicap, aux droits sociaux (entre autres le RSA), pour éviter aux personnes concernées de se déplacer, par exemple, à Cergy-Pontoise pour aller à la MDPH (Maison départementale du Handicap) ou à la direction des Personnes âgées du Conseil départemental. Des actions en faveur des jeunes sont également envisagées (Mission locale). Des renseignements complets seront à votre disposition en mairie à la rentrée de septembre prochain.

#### L'INSTALLATION DE LA VIDEO PROTECTION

L'installation des caméras prévues sur notre commune devrait être achevée au cours de l'été ce qui permettra au réseau local d'être utilisable - notamment par la gendarmerie nationale - dès l'automne. Le coût de cette installation est, dans une très grande proportion, pris en charge par le budget communautaire.

#### DEUX DATES A RETENIR DANS VÕTRE AGENDA

- le 75ème festival de Royaumont aura lieu du 7 septembre au 6 octobre prochain: 26 concerts et spectacles toujours de grande qualité seront proposés pendant les week-ends de la période pour un coût abordable. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Fondation Royaumont (Royaumont.com) pour prendre connaissance des spectacles proposés et retenir éventuellement ceux qui vous intéressent particulièrement.

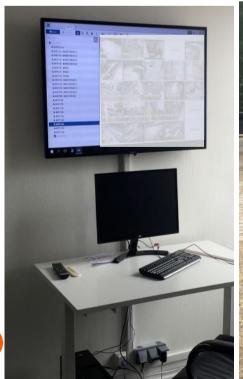
Contre l'isolement des personnes âgées, un après-midi avec séance théâtrale puis forum sera organisé à Luzarches Salle Blanche Montel (à côté du lycée) le samedi 5 octobre 2019 à 13h30 par le collèctif départemental "Monalisa" (Mobilisation na-

tionale contre l'isolement des âgés), le CIAS de Carnelle Pays de France le Conseil départemental, et de nombreux autres partenaires. Une date à retenir pour nos aînés, leurs familles et leurs aidants.



#### LA GENDARMERIE COMMUNAUTAIRE OFFICIELLEMENT INAUGURFF

Le jeudi 6 juin, la gendarmerie d'Asnières sur Oise (qui remplace celle de Viarmes) a été inaugurée par le Préfet du val d'Oise Jean-Yves LATOURNERIE, le colonel de gendarmerie responsable du secteur, Patrice ROBIN, président de la Communauté de Communes et Claude KRIEGER, maire d'Asnières sur Oise en présence de la plupart des conseillers communautaires de Carnelle Pays de France - dont ceux de Belloy en France - et de nombreuses personnalités. La visite des locaux a permis à chacun d'apprécier la qualité de cette réalisation qui donne aux gendarmes en charge de notre sécurité quotidienne, des conditions de travail très favorables.







## LA PAROISSE

Monsieur l'abbé Pierre LOURDELET qui fut curé de Belloy-en-France de 1965 à 2004 a été rappelé à Dieu le dimanche 31 mars 2019, dans sa 98ème année.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 4 avril à Versailles à Notre-dame des Armées. Il a été inhumé au cimetière Saint-Louis.

L'abbé Lourdelet a été ordonné prêtre le 25 mars 1944 à la Cathédrale de Versailles par Mgr Roland-Gosselin et il fut d'abord vicaire à Goussainville de 1944 à 1949. Curé de Fontenay-en-Parisis, Mareil-en-France, Jagny-sous-Bois, Châtenay-en-France, de 1949 à 1953, puis curé de Marly-la-Ville de 1953 à 1956. Curé de Richebourg, Bazainvile, Tacoignières, Orvilliers, Civry-la-Forêt et Prunay-le-Temple, Gressey, de 1956 à 1961. Nommé vice-doyen de Houdan en 1959, puis curé de Quincy-sous-Sénart en 1961 et enfin curé de Belloy-en-France, Le Mesnil-Aubry (jusqu'au 31/8/92), Villaines-sous-Bois et Villiers-le-Sec jusqu'au 31 août 2004. Lors de la création du diocèse de Pontoise en 1966, il a préféré être incardiné dans ce nouveau diocèse.

Il a travaillé avec zèle dans la vigne du Seigneur.

Voici un extrait du sermon prononcé lors de la messe célébrée à Belloy pour le repos de son âme le dimanche des Rameaux : « Nombreux furent les fidèles qui assistèrent aux obsèques de l'abbé LOURDELET, plusieurs venus de loin, de Toulouse et de Bretagne, notamment. Cela n'a rien de surprenant. Les fidèles aiment leur prêtre. Ils aiment ces hommes qui leur ont tout apporté. Le prêtre qui leur a donné la Vie surnaturelle le jour de leur baptême, ce prêtre qui a été présent dans tous les moments les plus importants de leur vie : les baptêmes, confirmations, communions, mariage, l'onction des malades, les derniers moments.

Lorsqu'on voit mourir un prêtre, on voit mourir celui qui était l'intermédiaire entre Dieu et les hommes.

Ce prêtre, c'est encore lui qui a été là présent pour assurer notre formation chrétienne et celle de nos enfants. C'est lui qui a été si souvent au confessionnal, c'est lui qui a donné le pardon du Seigneur.

Bien sûr ces prêtres restent des hommes, mais ils savent aussi que ces prêtres ont donné leur vie à Dieu afin d'être des pasteurs qui amènent les âmes à Dieu. Le prêtre, c'est un passeur, celui qui aide les âmes à passer de notre terre à l'autre rivage qui est celui de l'éternité et comment n'aimerions-nous pas ces passeurs et ces pasteurs, qui prennent soin de nos âmes, pour ce qu'il y a de plus important au cours de cette existence, à savoir ne pas manquer notre éternité.

Tel est le rôle du « Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis » (Jn X, 11). « La bonté, écrivait le grand archevêque de Gênes que fut le Cardinal SIRI, est le caractère essentiel du pasteur (...) La bonté veut le bien des personnes aimées, et par là elle se tient au-delà des bornes et des obstacles de l'orgueil et de l'intérêt. Parce qu'elle veut le bien, la bonté suppose l'intelligence et la vérité, parce que la vérité est seule en mesure d'indiquer ce qui est bien. » (Idéaux saints et céleste présence. Message pastoral et doctrinal, juillet 1963).

L'abbé LOURDELET, je l'ai dit, a aidé bien des prêtres à demeurer fidèle. Plusieurs messages me sont parvenus, non seulement de France, mais encore du Sénégal, du Bénin et de la république démocratique du Congo (...) En priant pour le repos de l'âme de l'abbé LOURDELET, nous prions aussi pour que beaucoup de jeunes entendent l'appel de Dieu et aient des générosités comparables à celle de notre cher défunt. Oui, la France, fille aînée de l'Eglise, a besoin de prêtres afin que les générations qui nous suivent puissent être évangélisées, que la foi puisse être transmise aux enfants et propagée au loin.

Au cours de cette messe, voilà tout ce que nous demanderons et pour le repos de l'âme de l'abbé LOURDELET – et également pour que le Seigneur donne beaucoup de vocations afin qu'il y ait toujours des prêtres parmi nous en France. Confions cela à la Très Sainte Vierge Marie. »

Abbé SCRIVE



## FORUM DES ASSOCIATIONS























Samedi 7 septembre 2019 de 9H30 à 12H Salle des fêtes de Belloy - en - France



Culture... Sport.... Loisirs... Solidarité...
Venez choisir votre association pour 2019/ 2020







Réservez, dès à présent, votre matinée du samedi 7 septembre 2019, afin de nous rendre visite au Forum des associations de Belloy, de 9H30 à 12H30, à la salle des fêtes.

Compte tenu de l'augmentation de la population Belloysienne et de son rajeunissement liés à la construction des nouveaux lotissements et au réaménagement de plusieurs maisons dans le centre ville, ce forum permet de mieux "faire connaître" notre secteur associatif. Celui-ci, bien présent sur Belloy, vous propose une grande variété d'activités culturelles, artistiques et sportives.

Tous les membres des différentes associations présentes à cet évènement seront ravis d'échanger avec vous et de répondre à vos questions. Vous pourrez ainsi choisir, pour vous et vos en-

fants, les activités qui vous correspondent le mieux et peut être devenir vous-même actif au sein d'une association.

Profitons-en pour rappeler que les différentes manifestations organisées par les associations, tout au long de l'année, dynamisent et font vivre notre village. Il est donc essentiel que chaque habitant se sente concerné et participe à ces rendez-vous toujours sympathiques.

Heureux de vous accueillir prochainement à ce forum, les membres de la commission associative et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances.

Elisabeth TRIFOGLIO Maire-adjoint, en charge des associations.

## BEF - Belloy-En-Fête

La majorité des bénévoles du BEF œuvre depuis mars 2005. Le découragement se fait sentir au sein de l'équipe, dû entre autres au manque de participation des habitants de Belloy à nos festivités.

L'ensemble de l'équipe a démissionné en fin d'année, mais à bien voulu continuer pour une année supplémentaire avec un programme allégé.

Ils aimeraient passer la main.

Toute personne désirant rejoindre notre association sera la bienvenue Cette année nous accueillons trois nouveaux membres : Virginie, Bruno, François-Xavier et Guillaume.



Le KARAOKE: samedi 16 février 2019

Une très belle soirée, avec une tombola dont les bénéfices étaient reversés à l'association caritative « Hugo et Ema »

La BROCANTE: dimanche 07 avril 2019

Grande nouveauté 2019, elle se déroulait pour la première fois dans le parc de la Marlière, beaucoup plus conviviale et surtout ne bloquant pas les rues de notre village.

La FETE PATRONALE: 11/12/13 mai 2019

Le samedi 12 mai retraite aux flambeaux et feux d'artifice. Le BAL Champêtre et barbecue : samedi 6 juillet 2019

Où nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Le BEAUJOLAIS : jeudi 21 novembre 2019

Le BEF compte sur vous pour continuer à faire vivre notre village.











## Comité d'Organisation du Téléthon à Belloy





Après avoir vécu une année 2018, riche en animations, rendez-vous, conférences et un téléthon qui nous a permis de reverser à l'A.F.M la somme de 14924 Euros, l'édition 2019 s'annonce comme une très grande année pour le téléthon à Belloy. Quelques dates à retenir :

14 et 15 septembre : 2ème BELLOYTHON.

Septembre/octobre : la course du Muscle au service du Muscle (Ecole élémentaire).

16 octobre : Le père Noel est une ordure par la troupe « Pièces et Convictions » du Thillay.

17 novembre : 2eme salon du Vinyle.

30 novembre : une dernière tournée par la troupe « Passe volant ».

1 décembre : Grande après midi « Arts Martiaux ».

6 et 7 décembre : Téléthon 2019 avec nos 2 lotos et une grande soirée Portugaise avec repas et le groupe de Carlos PIRES. Plus quelques autres rendez-vous : Un escape Game, Soirée Téléthon au Café de la Mairie, Concert avec Bell'Enfance, W.E. de tournois de football.

Tout cela est possible grâce à l'investissement de tous : partenaires, écoles, Municipalité, bénévoles...

Un énorme merci à eux.

#### Premier grand événement : Le Belloython 2019.

Nous allons être 9 à parcourir les 350 kilomètres de ce nouveau défi.

En 2018, nous avions reversé à l'A.F.M 2515 Euros, nous comptons sur vous pour battre cette somme.

Retrouvez toutes les informations sur notre page FACEBOOK : Telethon Belloy

AFMTELETHON AFFINE NINGER AFFINE NINGER AFFINE NINGER POLICE OUT OF THE NINGER AFFINE NINGER AFFINE

LES 14 ET 15 SEPTEMBRE 2019



**Départ:**Sam 14 Sept à 7h00 **Retour:**Dim 15 Sept à 17h00

Pour cette 2ème édition, le COTAB se lance un nouveau défi, relier en courant

- Belloy-en-France
- Belloy Saint Léonard
- Saint Valéry sur Somme
- Belloy Saint Léonard
- Belloy-en-France

Soit **350** kilomètres sur des petites routes, le long du Canal de la Somme, de jour comme de nuit

Anne-Sophie, Nicolas, Franck, Marc, Jérôme, Hervé, Emile, Julien, Dominique, accompagnés de Florence, Maud et Alexandra ont décidé de relever ce Défi.

Vous pouvez les soutenir en les parrainant 5 € le kilomètre sous forme de don.

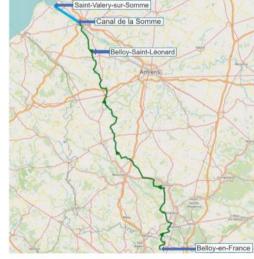
Avec nos partenaires :





**ACJL RENOV** 

**SELLOYTH**(









## UNION NATIONALE DES



## UNC VAL D'OISE – SECTION DE BELLOY EN FRANCE

UNIS COMME AU FRONT

## L'UNC pourquoi?

- Rassembler les Femmes et les Hommes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les Veuves d'Anciens Combattants et les Veuves et Orphelins de guerre, les Victimes d'attentats,
- Maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la Patrie,
- Agir pour la défense des intérêts du monde combattant,
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France,
- Contribuer au Devoir de Mémoire et à la formation civique des jeunes générations,
- Participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

## L'UNC pour qui?

L'UNC accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion, mais aussi celles des Opex, du Service national, des Forces de l'ordre, et des Sapeurs-Pompiers.

Une place est faite également à toute personne 'sympathisante' qui souhaite participer au maintien du Devoir de Mémoire en partageant l'esprit Patriote qui anime les Anciens Combattants.

## L'UNC pourquoi pas vous?

UNC siège 18 rue Vézelay - 75008 PARIS Association Loi 1901, reconque d'utilité publique UNC – Val d'Oise 95690 Nesles-la-Vallée Section locale de Belloy-en-France Y.Peyrard (Président): **06 70 45 60 82** S.Rouaux (Secrétaire): **01 30 35 73 51** 



A S C B Généalogie et recherches

## **ASCB Généalogie**

## « BELLOY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

CONCOURS PHOTOS ET EXPOSITION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

## 9. 10 et 11 NOVEMBRE 2019

POUR SON DIXIEME ANNIVERSAIRE, LA SECTION GENEALOGIE-RECHERCHES HISTORIQUES VOUS PROPOSE DE VOIR OU RE-VOIR SES PRECEDENTES EXPOSITIONS

POUR PARTICIPER AU CONCOURS PHOTOS INSCRIPTION ET REGLEMENT SUR LE SITE DE LA SECTION genealogie.belloy@yahoo.fr OU A LA MAIRIE AU NOM DE L'ASCB GENEALOGIE AVANT LE 21 SEPTEMBRE 2019.



## 29<sup>ième</sup> SALON DE PEINTURE à BELLOY EN FRANCE

REFLETS était le thème de ce 29<sup>ième</sup> salon, ce qui permit aux car treize tableaux furent vendus durant cette période, prouvant artistes de travailler sur la réflexion, l'écho de la lumière et de la aux artistes l'appréciation de leur travail. couleur, mais aussi sur l'interprétation que chaque peintre pou- L'équipe de la bibliothèque remercie la municipalité pour sa vait donner à ce mot.

Cette exposition fut aussi le reflet de l'intérêt, de la curiosité des nombreux visiteurs venus pendant cette semaine d'exposition

fidèle participation, ainsi que tous les artistes qui nous confient leurs œuvres.



Prix CONSEIL DEPARTEMENTAL



AEMLE Catherine Prix A.S.C.B



Prix BIBLIOTHEQUE



**DAVIES** Brigitte Prix de la MUNICIPA-



**BRENOT** Marie-Laure Prix du PUBLIC



Prix des ECOLES

### La JAD

L'association JAD (Jeux - Animation - Détente) continue dans son activité principale la "peinture sur soie" en cherchant à découvrir et pratiquer des nouvelles techniques, en donnant la possibilité à chacune et chacun de répondre à ses propres inspirations. Actuellement nombreux adhérents travaillent sur des créations pour le prestigieux concours de la Peinture sur soie à Mantes la Jolie qui aura lieu au mois de septembre prochain ainsi que sur les modèles pour l'exposition de l'association prévue au mois de novembre 2019.

Les ateliers de "cartonnage" ont lieu régulièrement une fois par mois. Durant une journée, les participants construisent des objets uniques en faisant appel à leur patience, leur précision et leur créativité.Les horaires d'ouverture de l'atelier de la JAD à la Maison pour tous:

- mardi soir 19.30 22.00
- mercredi après-midi 14.00 18.00
- jeudi après-midi 14.00 18.00

Pour tous les renseignements prenez contact avec Mme COLLIN Lorraina, présidente de la JAD au 06 71 81 31 12 ou venez nous rendre visite directement à l'atelier aux heures d'ouverture.







#### l'Evazion

Les adhérentes de l'association l'Evazion ont encore passé un bon moment lors de notre soirée Zumba party Fluo du 1er mars dernier. C'est au tour de nos kids d'avoir eu leur stage de Zumba Kids Fluo, ils se sont bien amusés et ont bien dansé.



L'association l'Evazion vous attend le 28 juin 2019 à 19h30 pour le Gala de fin d'année.

Venez admirer le travail de vos enfants et peut-être vous découvrir une nouvelle passion et bientôt nous rejoindre dans cette belle aventure de la famille ZUMBA.

## **ASCB SECTION YOGA**

Le yoga est une discipline de vie alliant le corps et l'esprit. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre (détente/vitalité).

Par le biais de postures, de respirations, de relaxations et de méditations, le yoga, au délà des bienfaits physiques, vise à calmer les frustrations du mental et à mieux gérer ses émotions.

Il permet d'être présent à soi-même, de se recentrer et de profiter pleinement de l'instant.

Le mercredi de 19h30 à 21h00

Salle des fêtes-Belloy en France

Maud Brindejonc (06.89.85.71.88) et Prisca Magistro (06.13.73.67.85)

Professeurs certifiées par la Fédération Française de Hatha Yoga

Enseignement du yoga traditionnel



La présidente : Christiane ANSELLE

## ASCB FOOT

EFFECTIF: Cette saison le club a 270 adhérents dont 30 dirigeants et dirigeantes. Au niveau de l'encadrement 2 éducateurs sont diplômés. Nous avons aussi un arbitre officiel de foot à 11.Le club est champion du Val d'Oise en première division en seniors du dimanche matin. Le club évoluera la saison prochaine au niveau régional en île de France.

#### **DATES A RETENIR:**

30 mai 2019 tournoi vétérans

01 iuin 2019 tournoi féminines

16 juin 2019 tournoi des 10 et 11 ans

22 juin 2019 tournoi des 12 et 13ans

23 juin 2019 tournoi des 6 à 9 ans

29 juin 2019 anniversaire des trente ans de BELLOY ST MARTIN



Nous remercions les mairies de Belloy en France et de St Martin du Tertre qui ont accepté de nous offrir les médailles et les coupes pour les tournois de 2019.

Nous remercions les habitants de Belloy en France et St Martin du Tertre pour leurs dons lors du calendrier 2019 ainsi que le personnel communal pour l'entretien des terrains.

Nous remercions les commerçants et personnes qui nous aident pour les tournois et manifestations et plus particulièrement ceux qui ont participé au calendrier 2019 :

AU PAIN DORE Rémi PLATEAU Boulangerie à Belloy, LA FLO-RITHEQUE à Belloy, GOMME BTP bâtiment travaux publics à Viarmes, ACJL RENOV entreprise de rénovation à Belloy, la pharmacie LAWNICZAK à St Martin, La Boulangerie PETIT à St Martin, Le vendeur d'articles de sport SPORT-PARK à Viarmes. IB ELEC électricien à St Martin et DELICELY traiteur à St Martin. Enfin, tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Nous recherchons toujours des bénévoles.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring, vous pouvez contacter

Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 01 30 35 91 32 Didier JEAN

Tous les mercredis de juin 2019

inscriptions saison 2019 /2020 de 18H à 19H30 à ST MARTIN 07 septembre 2019 forum des associations à BELLOY de 9H30 à 12H.

**ASCB JUDO** 

Chers Amis

Une saison sportive s'achève, vous trouverez ci-dessous les résultats des 4 tournois auxquels nous avons participé avec les enfants nés de 2009 à 2012 et constaterez le bon comportement

de nos jeunes judokas sur les podiums dans leurs catégories d'âges et de poids. Félicitations pour les places d'honneur.

**TOURNOIS** 

**LUZARCHES 09/12/2018 PUECH Milan** MENARD Gabin

**DOLLIN** Aydane

LE NEVANEN Soïa

**CERGY 13/01/2019 DOLLIN** Aydane PUECH Milan

**GHENE Morgan** 

**SANNOIS 10/02/2019** EAUBONNE 13 et14/04/2019 DOLLIN Aydane

**DOLLIN** Aydane **GHENE Morgan** 

PAYEN Loïc MENARD Gabin RIBEIRO Rafael ANTENUCCI Enzo

**FUNCK Nolan** 

MENARD Gabin **FUNCK Nolan** 

MENARD Gabin RIBEIRO Rafael ANTENUCCI Enzo LE NEVANEN Soïg RIBEIRO Rafael ABBA Tom

ABBA Tom

**PUECH Milan FUNCK Nolan** 

**BELTHLE Awan** 

Les adultes ne sont pas en reste : Alexandre LOREA a obtenu sa ceinture noire le 26 janvier 2019 Sébastien MONTEIL a obtenu son 3<sup>ème</sup> dan Kata+Compétition.

La rentrée prochaine se fera le lundi 9 septembre, à la salle polyvalente :

Le lundi de 18h30 à 19h40 pour les enfants nés de 2008 à 2013

De 19h50 à 21h30 pour les ados et adultes nés en 2007 et avant (judo + Taïso + jiujitsu)

Le jeudi de 17h30 à 18h30 pour les enfants nés en 2014 et 2015

De 18h30 à 19h45 pour les enfants nés de 2008 à 2013

Des préinscriptions seront organisées jusqu'au 31 juillet 2019 renseignements auprès de Régis LE NEVANEN au 06 44 28 20 77. Ensuite les inscriptions se feront au forum des Associations et aux horaires des cours.

Nous espérons vous retrouvez après de bonnes vacances pour continuer à faire vivre le judo à Belloy.



Le Bureau:



## L'ORGANISATION

Le club animé par le président Michel PENZA s'est fixé pour la saison cycliste 2019 un objectif habituel avec un effectif stable de 35 coureurs. Les victoires, podium et bouquets devraient couronner le club comme depuis de nombreuses années entre mars et octobre.

D'ailleurs le mois de mars a déjà permis aux coureurs locaux de prendre des accessits de qualité.

Eric DELLATRE 4eme à Bercagny, 5eme à Taverny et 8eme à Bien entendu les rendez-vous traditionnels sont également au pro-Baillet leader provisoire du challenge 95 en 1ere catégorie.

Alexandre CARLIER 5eme à Baillet en 2eme catégorie et Vincent DUBREUIL 8eme.

Gérard ZANKO 8eme à Pont Sainte Maxence et 5eme à Pontpoint en 3eme catégorie.

Des coureurs présents dans toutes les catégories, 65 participations individuelles sur le premier mois de la saison, les affaires sont véritablement bien engagées.

Mais l'attraction de cette nouvelle saison vient véritablement du

CCM BELLOY - LE SENS DE côté organisation et du challenge à relever en 2019 pour le CCM BELLOY qui s'est vu attribuer l'organisation de l'épreuve reine du département, le critérium départemental qui s'est déroulé le 2 juin dernier

> Un gage de confiance et de savoir-faire reconnu par l'UFOLEP VAL D'OISE, mais aussi une lourde responsabilité pour le président et son équipe qui a renforcé à cette occasion leur image d'association dynamique et innovante.

Organisations qui ont débuté très tôt :

- avec le premier RUN § BIKE le 20 janvier sur le territoire d'Attainville, manifestation originale ayant réuni 130 participants.
- le prix du conseil municipal de Belloy le 11 mai.

gramme avec :

La nocturne d'Attainville le 28 juin

La course de fin de saison à Attainville le 7 septembre à partir de 14h.

Un agenda bien rempli qui pourrait aussi apporter des satisfactions d'un point de vue purement sportif avec des équipes homogènes et bien décidées à mettre à l'honneur les couleurs du CCMB 2019 !

Alain DENIS



#### **CCBF 2019**

Cette nouvelle saison est marquée par un changement important dans la constitution du bureau directeur.

Après une vingtaine d'années passées au service du CCBF, Messieurs Bruno DUPONT et Claude Nezeys ont souhaité passer la main pour, respectivement, les postes de président et de secrétaire général du CCBF

Ils restent néanmoins au sein du bureau, Bruno DUPONT en tant que directeur sportif et Claude Nezeys comme membre actif.

De par leur engagement, leur sérieux, ces deux personnes emblématiques ont contribué à ce que le CCBF soit aujourd'hui connu et reconnu dans le milieu de la pétanque.

Ils ont chacun assurer une parfaite transition de leurs postes, ce qui m'a motivé pour m'investir dans la présidence du club.

Je les remercie vivement de leur action et espère conduire la destinée du CCBF aussi bien qu'eux.

J'adresse également tous mes remerciements aux membres anciens et nouveaux, avec qui sans eux rien ne serait possible.

Pour cette année de transition, nous avons revu l'organisation des

concours internes dans la forme et leur nombre. Nous en tirerons les conclusions en fin d'années en prenant compte les remarques de l'ensemble des licenciés.

La section sportive conduite par Bruno DUPONT et ses assistants a repris les entrainements pratiquement de façon hebdomadaire.

Le CCBF est engagé dans les coupes de France et du Val d'Oise, ainsi que dans les championnats du Val d4oise dans les catégories seniors et vétérans, cette dernière sous la responsabilité de Jean DESCUSSE aidé remarquablement dans cette tâche par Jacques LONGUET qui gère le calendrier des sorties de nos anciens tout au long de l'année.

Les beaux jours se présentant, tout le bureau souhaite à tous de bonnes vacances animées bien sûr par des amicales parties de pétanques.

Vous pouvez nous contacter au 06 07 26 90 59 ou à ccbf95@free.fr

Eric PARENT





## Nous avons rencontré pour vous, Henri COTTINY, un pompier franc-comtois à Belloy!

Rencontrer **Henri COTTINY**, c'est à la fois se replonger dans le Belloy d'autrefois, rendre hommage au corps des Sapeurs Pompiers de Paris qui s'est illustré encore récemment, se remémorer ce que pouvait être, il y a cinquante ans, la vie d'un jeune provincial à Paris et saluer un homme qui a longtemps été au service de Belloy et de ses habitants.

#### **UN FRANC-COMTOIS A PARIS**

Henri COTTINY est natif du Doubs. A 14 ans, il travaille en usine mais, l'année suivante, il devient apprenti pour obtenir en trois ans un CAP de mécanicien automobile et travailler, ce diplôme obtenu, dans une usine de camions et de tracteurs. Tout aurait pu ainsi se poursuivre mais sonne l'heure du service militaire. Inspiré par le choix effectué par un ami, Henri décide alors d'accomplir son devoir dans le corps des Pompiers de Paris. Il signe donc en 1948 un engagement de trois ans (dont un au titre du service militaire) et c'est le grand départ pour Paris ! "A l'époque, se rappelle-t-il, il y avait sur Paris un régiment, comprenant quatre bataillons eux-mêmes divisés en compagnies." Il se retrouve rue du Vieux Colombier (Paris 6ème) où il suit le peloton d'élève caporal, grade qu'il obtient en décembre 1950. Nommé à Bourg-la-Reine, il devient caporal-chef en janvier 1954 et est affecté rue de Poissy où il sera pendant deux ans moniteur d'auto-école pour les sapeurspompiers tout en intervenant avec ses camarades en dehors des sessions d'apprentissage . "C'était dans l'ancien cloître des Bernardins, ce n'était pas fait pour être une caserne. On logeait en dortoir "la chambrée", précise-t-il.

Mais, en 1953, Henri s'est marié et sa femme est restée dans le Doubs! Il s'arrange donc avec sa hiérarchie pour pouvoir la rejoindre un week-end sur deux. "Il n'y avait pas de TGV à l'époque! Je partais le vendredi soir et je prenais le train à la gare de Lyon. A l'arrivée je faisais du stop car la gare était à 20 km de la maison et je rentrais le dimanche soir à la caserne". Bientôt, un vélo se substituera au stop!

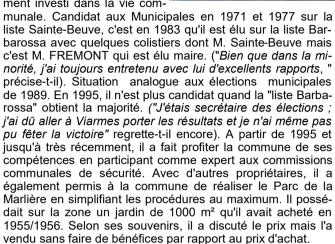
## **QUEL SOULAGEMENT A BELLOY!**

Aucun logement n'est proposé à l'époque aux Pompiers de Paris. Un cousin de sa femme habite Belloy et lui signale qu'une maison y est à vendre. Le couple Cottiny achète donc une maison rue Faubert en 1954 mais ce n'est qu'en 1955 que le garde champêtre, relogé par la commune, libérera le "logement du haut" et permettra à la famille Cottiny de s'installer à Belloy avec leur premier enfant qui a un an. "Quel soulagement pour nous! affirme Henri. J'avais loué une camionnette Peugeot pour effectuer notre petit déménagement." Pour mettre un peu de beurre dans les épinards, Mme Cottiny travaille à la maison pendant plusieurs années en montant des anneaux de chaîne pour l'entreprise Compagnon. "Son salaire était faible, ça n'a compté que pour deux trimestres pour la retraite Sécu".

Pendant ce temps-là, Henri poursuit son périple : affectation rue Nationale où il devient sergent au 1er janvier 1959, puis à Champerret, Levallois-Perret, Colombes, Gennevilliers et Asnières jusqu'en 1964 ("15 ans et 6 mois de service" conclut-il). Il renonce à signer un nouveau contrat de trois ans avec les Pompiers de Paris et est employé chez 3M à Beauchamp comme pompier chef d'équipe ("Un travail très dangereux") puis, fin 1965, il devient pompier à la Maison Ronde de l'ORTF jusqu'en 1990 ("J'ai pris ma retraite à 62 ans, ils ne voulaient pas me laisser partir mais je n'ai pas cédé). Entretemps, la famille Cottiny avait déménagé clos de l'Epine avec ses quatre garçons. "Nous avons signé fin mai 1968; après les accords de Grenelle, il a fallu rajouter 10 % sur tous les prix!"

## AU SERVICE DE BELLOYSIENS

Henri COTTINY s'est rapidement investi dans la vie com-





Quand on est belloysien depuis 1954, on a vu notre village se transformer. Henri COTTINY se rappelle qu'il y avait beaucoup de commerçants dans notre village. Il s'en souvient parfaitement et notamment du restaurant et de la salle de bal qui étaient rue Faubert, juste avant l'église. "Le soir, c'était calme, les gens discutaient sur le pas de leur porte. Quand on venait de Villiers-le Sec. on entrait dans le village entre un lavoir (démoli en mars 1956 selon les archives municipales) et la cheminée de la distillerie qui était bien plus haute qu'actuellement. Les habitants du coin utilisaient une pompe à eau située en bas de la rue de la Croix Saint Georges. Je me souviens aussi de la Tour d'entraînement pour les pompiers mais je n'ai jamais connu de pompiers à Belloy. Le travail des champs se faisait avec des chevaux. On employait beaucoup de journaliers ; les femmes et les enfants récoltaient les fraises, les pois, les pommes de terre, les betteraves et étaient payés au sac ramassé. Le village était animé très tôt le matin par le défilé des travailleurs vers la gare. Aux heures de pointe, la navette Luzarches/Montsoult était composée de deux autorails encadrant un wagon en bois type western chauffé par un poêle à charbon." Parmi tous les souvenirs qu'il égraine, retenons en un dernier : un wagon en bois avait été déposé dans un champ au coin de l'actuelle rue de la Vigne (avec l'autorisation de M. Sainte-Beuve) pour loger une famille de cina ou six enfants.

Depuis Belloy a bien changé mais, à l'écouter en parler avec tendresse, Henri COTTINY y reste très attaché.

Jean-Marie BONTEMPS

## POSTE SOURCE DE BELLOY : SUITE DES TRAVAUX

Dans le bulletin municipal de décembre dernier, nous avons attiré votre attention sur la construction, derrière la gare SNCF Belloy-Saint Martin d'un poste source dans le domaine de l'énergie électrique. Sans entrer dans les détails, il s'agit de transformer du courant haute-tension apporté par RTE (Réseau de transport d'électricité) jusqu'au poste source pour réduire cette tension et permettre à ENEDIS de procéder à sa distribution.

Dans l'enceinte de ce projet, les travaux se poursuivent selon le rythme prévu et plusieurs bâtiments sont bien avancés. Il suffit de se rendre à proximité du chantier pour s'en rendre compte.

Maintenant, il faut procéder aux travaux pour apporter le courant à haute tension (RTE) et "exporter" le courant moyenne tension (ENEDIS). Pour cette seconde partie, les travaux ont commencé mi-juin avec mise en œuvre de circulation alternée sur la RD 909 mais le parking de la gare reste utilisable. Pour ce qui est des travaux entrepris pour le compte de RTE, ils ont commencé début juin sans gêner la circulation. Par contre, entre le 15 juillet et le 15 août, ces travaux vont avoir une incidence sur la circulation des piétons et des véhicules. Ainsi, l'avenue de Beaumont sera fermée à la circulation pendant une quinzaine de jours (un cheminement "piétons" sera prévu pour permettre la traversée sécurisée de la RD 909 et le déplacement jusqu'à la gare notamment pour ceux qui empruntent cette voie). Par ailleurs, selon les moments, l'utilisation du parking de la gare (côté Belloy) sera partiellement ou totalement impossible. Espérons que cette période estivale permettra de réduire les conséquences néfastes de ce chantier indispensable.



# CONNAÎTRE ET SAVOIR RÉAGIR EN PRÉSENCE DU FRELON À PATTES JAUNES dit « asiatique » (Vespa velutina)

En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que le frelon à pattes jaunes n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque.



Frelon asiatique à pattes jaunes, Vespa velutina

Il faut toutefois demeurer extrêmement prudent face aux très gros nids installés dans les arbres. Lorsque l'on s'approche à moins de 5 m d'un nid de Frelon, plus la colonie qu'il renferme est importante et plus les risques sont grands de subir l'attaque d'un essaim d'ouvrières.

#### Qui contacter si vous observez un nid de frelon à pattes jaunes ?

Contacter le propriétaire du terrain ou bâti sur lequel vous avez observé le nid Contacter le référent local le plus près du site sur lequel est observé le nid

#### La destruction n'est pas obligatoire

- Si le nid est dangereux et situé sur une propriété communale ou publique : selon le cas, les services communaux, intercommunaux, départementaux ou les pompiers prendront en charge l'intervention qui devra être réalisée par une entreprise signataire de la charte des bonnes pratiques de destruction des nids de frelon asiatique.
- Si le nid est situé sur une propriété privée : l'occupant, propriétaire ou locataire pourra faire intervenir à sa charge (possibilités d'aides financières selon les communes et communautés de communes) une entreprise signataire de la charte des bonnes pratiques de destruction des nids de frelon asiatique
- Les désinsectiseurs, formés spécifiquement à la destruction de frelons asiatiques, interviendront selon un protocole reconnu au niveau national, qui prend en compte, tant les contraintes environnementales, que les conditions de sécurité requises indispensables lors d'une telle intervention.
- L'intervention doit de préférence être réalisée la nuit, lorsque les insectes sont rentrés au nid. Si l'intervention a lieu durant la journée, un périmètre de sécurité doit être établit et le nid laissé en place 72 h avant d'être retiré définitivement lors d'un second passage de l'entreprise.
- Veiller à l'établissement de périmètres de sécurité en cas d'intervention jugée inévitable.

Il est inutile de faire enlever un nid de l'année précédente entre décembre et juin car il est dépeuplé et ne sera pas réutilisé.

## Un nouveau taxi au service des belloysiens

Bienvenue à la société AMBULANCES MATHIEU qui succède au taxi Marc PLEAU, laquelle est autorisée à stationner un véhicule TAXI de marque CITROEN modèle C4 PICASSO et immatriculé BS-693-JG sur le territoire de la commune de Belloy-en-France, en attente de clientèle.

Pour tout renseignement: TAXI AMBULANCES MATHIEU. Tél.: 01.34.43.69.88



### Ouverture du café de la Mairie

Souhaitons la bienvenue à notre nouveau café-restaurant qui aura à cœur de vous accueillir dans son espace coloré et chaleureux.





Accueillons sur notre commune Maria MARAIS qui devrait ouvrir son cabinet d'Ostéopathe à partir du lundi 08 juillet 2019. Prise de rendez vous sur Doctolib.fr ou au 06 37 17 86 61. Le cabinet se situera au 9 Hameau du Beau Jay / 95270 Belloy en France

Pascaline BEEKANDT

ORTHOPHONISTE

Sur rendez-vous

Tél. 07 85 41 69 10

DANGER

Rappelons que Pascaline BEEKANDT orthophoniste s'est récemment installée 12bis rue d'Epinay (Doctolib.fr)

## EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :

- 1- Buvez fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif
- 2 Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douches, bains, brumisateur ou gant de toilette mouillé sans vous sécher)
- 4 Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais, (pièce la moins exposée de votre logement, supermarchés, cinémas...)
- 5 Aidez les personnes les plus fragiles et <u>n'hésitez pas à demander de l'aide</u> (notamment auprès de votre mairie). Pour ce qui est de notre commune, Richard BRUXELLES, gardien de police municipale, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement.
- 6 Le registre des personnes vulnérables est disponible en mairie et les intéressés (répondant aux critères de sélection liés à l'âge ou au handicap) ont la possibilité de se signaler en mairie afin qu'ils puissent être informés des recommandations d'usage lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels

Vous pouvez joindre le secrétariat le matin ou laisser un message l'après-midi au : 01 30 35 70 14



## Civisme et respect, l'affaire de Tous!

Au chapitre des nuisances générées au quotidien, l'article 2 de l'arrêté municipal du 01 juillet 2015 stipule entre autre, que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, perceuses, bétonnières, raboteuses, ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que de :

8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30, les jours ouvrables 9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00 les samedis 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés















Pompiers 18 / SAMU 15

	Gendarmerie Viarmes	01 30 35 45 39
Š	Dr. R. Barbarossa	01 30 35 75 65
3	Pharmacie Leroux	01 30 35 75 21
- 2	Micro-crèche	01 30 35 08 39



Ecole maternelle 01 30 35 74 11 Ecole élémentaire 01 30 35 71 56



Collège Marcel Pagnol, Montsoult 01 34 69 85 92 / Fax 01 34 08 70 43

Lvcée Gérard de Nerval, Luzarches 01 30 29 55 00 / Fax 01 34 71 93 50

Lycée professionnel Jean Mermoz 01 34 73 99 95 / Fax 01 34 73 99 82

- *****-	CAF	0 810 25 95 10
SVCF	SNCF	08 92 35 35 35
	Enedis	09 72 67 50 95
	GRDF	08 00 47 33 33
CEGO	Eau Potable CEG	01 34 38 86 86
<b>€</b> VEOLIA	Eaux Usées SFDE (Véolia	0 811 90 04 00

## Tous nos vœux de bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents!

Rafaël CRETON	24/11/2018
Mia SIRVENT	17/12/2018
Mayvin ALEXANDRE	28/12/2018
Luna DELTOURBE	07/01/2019
Ewen SIMAO	05/02/2019
Maë AUDOU	19/02/2019
Lisa CARVALHO	29/03/2019
Jasmine DUVAL	28/04/2019
Aron HERMAND	02/06/2019

#### Tous nos vœux de bonheur à :

Benjamin GROUSSET et Nadia GAJDANE	19/04/2019
Paulo RIBEIRO et Nathalie FERNANDES	19/04/2019
Justin GRAVELINES et Marine CHAUDESAYGUES	01/06/2019

## Nous avons le regret de rappeler le décès de

Paulette PARISSIER née DIVERT	22/12/2018
Evelyne DELBRAYÈRE née JAVALOYES	01/02/2019
Jérôme LEBRETON	10/02/2019
Jean-Pierre MOTTIER	26/03/2019
Bernadette HENNEQUIN née QUITTEMEL	03/05/2019

## Second semestre 2019

Congés scolaires d'été du 6 juillet au 31 aout Reprise le lundi 2 septembre

6 Juillet : Bal de l'été avec le BEF Salle polyvalente et extérieur.

7 septembre : Forum des associations salle des fêtes.

14 et 15 septembre : Belloython avec le COTAB salle des fêtes. 5 octobre forum CIAS communautaire personnes âgées Luzarches

12 octobre : Présentation pièce de théâtre "le père Noël est une ordure" par la troupe "Pièces et convictions" du Thillay pour le Téléthon avec le COTAB salle des fêtes

Congés scolaires de la Toussaint du 19 octobre au 3 novembre.

9 au 11 novembre : Exposition par la généalogie "Belloy d'hier et d'aujourd'hui"

11 novembre: Commémoration armistice et repas avec l'UNC au foyer des anciens.

17 novembre : 2eme salon du Vinyle avec Bell'enfance et COTAB Salle polyvalente.

21 novembre : Beaujolais nouveau avec le BEF maison pour tous.

23 et 24 novembre : Exposition de la JAD (peinture sur soie et cartonnages) salle des fêtes.
30 novembre : Soirée théâtre : La dernière tournée par les "Passe volant" du Thillay pour le Téléthon avec le COTAB Salle des fêtes

1er décembre : Après-midi "Arts martiaux" avec le club de Samba de Villiers le Sec et le COTAB pour le Téléthon

6 au 8 décembre : Téléthon National avec le COTAB

10 décembre au 13 décembre : CCAS voyage en Suisse à "Montreux et le Père Noël"

Congés scolaires de Noël du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

Mairie: Tél: 01 30 35 70 14 Fax: 01 30 35 96 60 Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00 Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : Raphaël BARBAROSSA

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselle, Elisabeth Trifoglio, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Alexis Graf Crédit photo: Florence Anselle, Sylvio Trifoglio, Emilien Graf, Mairie de belloy-en-France